

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2023**

**DEL-2023-272**

L'An deux mille vingt-trois, le douze octobre, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 05/10/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.  
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CALLET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. AEBISCHER, COUTIER, DEAGE, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.  
MM. CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

M. PEUGNIEZ - en visioconférence  
Mme WENDLING - M. BOUCHET  
Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,  
MM. DUPERTHUY, GRANGE, DIAZ, JEZEQUEL, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 27**  
**Présents : 13**  
**Représentés par mandat : 5**

---

**Objet : COMMUNE DE POISY - AMENAGEMENT DE LA RD 14 - ROUTE D'ANNECY - AVENANT N°1  
AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 22227 AVEC L'ENTREPRISE MITHIEUX TP**

**Exposé du Président,**

Par marché n° ME 22227 en date du 17 octobre 2022, le SYANE a confié à l'entreprise SAS MITHIEUX TP, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dans le cadre de l'aménagement de la RD 14 « Route d'Annecy », sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparait que dans le cadre du chantier, la commune souhaite étendre son réseau privé de télécommunications électroniques afin de relier les caméras de vidéo-protection, ces travaux étant connexes à l'emprise de l'opération.

Le montant initial du marché s'élève à 144.309,56 € HT.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 9.201,80 € HT, soit une incidence de 6,38 % sur le montant du marché initial.

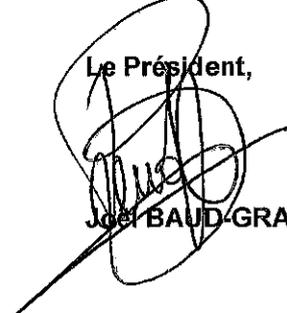
La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 12 octobre 2023.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
JOE BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES A NUMERIQUE

